

Formation : CSE : santé, sécurité et conditions de travail SSCT, initiale (plus de 50 salariés)

Formation pratique - 5j - 35h00 - Réf. SKY

Prix : 2440 € H.T.



4,7 / 5

BEST

Cette formation vous permettra d'exercer vos prérogatives en termes d'amélioration de la santé et des conditions de travail dans les entreprises de plus de 50 salariés, que vous soyez membre du CSE ou de la Commission santé, sécurité et conditions de travail. Elle vous permet ainsi de répondre à la réglementation. Le programme intègre les dispositions des lois Santé et Climat d'août 2021.



Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ Maîtriser le rôle, les attributions et les moyens du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- ✓ Exercer ses missions en matière de prévention et contribution à l'évaluation des risques professionnels
- ✓ S'approprier les méthodes pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail
- ✓ Optimiser les ressources et les moyens en matière de santé, sécurité et conditions de travail

Public concerné

Représentants du personnel au Comité Social et Économique, titulaires ou suppléants, membres de la Commission de santé, sécurité et conditions de travail.

Prérequis

Aucune connaissance particulière.

PARTICIPANTS

Représentants du personnel au Comité Social et Économique, titulaires ou suppléants, membres de la Commission de santé, sécurité et conditions de travail.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Programme de la formation

1 Identifier les enjeux et les acteurs de la santé et sécurité au travail

- Anticiper les impacts de la santé et sécurité au travail.
- Comprendre l'enjeu de la loi Santé pour renforcer la prévention.
- Connaître les responsabilités de l'employeur en matière de prévention.
- Solliciter les acteurs internes et externes à l'entreprise.
- Connaître l'évolution du SST en SPST (Service Prévention Santé Travail).

Travaux pratiques

Quiz sur la transformation des instances représentatives du personnel et les acteurs de la SSCT.

2 Maîtriser le rôle et le fonctionnement du CSE en matière de SSCT

- Cerner le rôle du CSE en matière de prévention des risques professionnels et des enjeux environnementaux.
- Connaître les modalités d'information et de consultation du CSE en matière de SSCT.
- Organiser les réunions du CSE portant sur la SSCT.
- Appliquer les modalités d'utilisation des heures de délégation, déplacement, circulation et affichage.
- Recourir à la formation et la protection des représentants du personnel. Délit d'entrave.
- Faire appel à un expert habilité.
- Définir le rôle du référent harcèlement du CSE.

Travaux pratiques

Élaboration d'un ordre du jour.

3 Constituer la Commission santé, sécurité et conditions de travail

- Définir les modalités de fonctionnement, les missions des délégués et les moyens de la Commission.
- Entreprendre un accord d'entreprise ou compléter le règlement intérieur du CSE.
- Mettre en place les interactions entre le CSE et le CSST.
- Identifier les facteurs clés de réussite de la Commission.

Travaux pratiques

Échanges entre les participants sur leur vision de la Commission.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

4 Repérer les risques professionnels au sein de son établissement

- Distinguer dangers, dommages et risques professionnels.
- Évaluer les risques, les identifier et les hiérarchiser.
- Comprendre le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).
- Contribuer à l'évaluation des risques professionnels.
- Proposer des mesures de prévention.

Travaux pratiques

Quiz : distinguer faits et opinions. Analyse d'une situation de travail sur la base d'une vidéo puis d'une situation de travail réelle des participants.

5 Comprendre et agir sur les risques psychosociaux

- Comprendre les mécanismes du stress au travail et ses conséquences sur la santé.
- Recenser les facteurs de RPS.
- Distinguer les niveaux de prévention : primaire, secondaire et tertiaire.
- S'assurer de l'application de la réglementation en matière de prévention des RPS.
- Repérer les Risques Psychosociaux.
- Agir en cas de situation de harcèlement.
- Mettre en place une enquête conjointe en cas de violences internes ou de signalement d'une situation de harcèlement.

Travaux pratiques

Quiz. Repérer les causes, les effets et les mesures de prévention des RPS à partir d'une vidéo.

6 Accidents du travail et maladies professionnelles

- Définition de l'accident de travail et celui de trajet.
- Comprendre les modalités de reconnaissance de la maladie professionnelle ou à caractère professionnel.
- Connaître le rôle de l'employeur et des élus en cas d'accident du travail, de maladie professionnelle.

Travaux pratiques

Analyser les indices de sinistralité dans le temps et par rapport à son secteur d'activité d'une entreprise.

7 Promouvoir la prévention des risques et l'amélioration des conditions de travail

- Réaliser des inspections et des enquêtes.
- Analyser les postes de travail en tenant compte du travail réel.
- Examiner les documents de prévention.
- Appliquer la méthode et utiliser les outils pour conduire une enquête à la suite d'un accident du travail.
- Identifier et proposer des mesures de prévention à la direction.
- Intervenir en cas de danger grave et imminent.
- Promouvoir le passeport prévention et le suivi médical des salariés.

Travaux pratiques

Analyser les causes d'un accident du travail avec la méthode de l'arbre des causes et recenser les mesures de prévention.

8 Analyser les informations et les documents de la SSCT

- Analyser les indicateurs de sinistralité de son entreprise.
- Examiner un document unique d'évaluation des risques professionnels.
- Comprendre le rapport annuel faisant le bilan de la santé, de la sécurité et des conditions de travail.
- S'appuyer sur le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.
- Exploiter le rapport annuel d'activité du médecin du travail.
- Tirer parti des données de la base de données économiques, sociales et environnementales (BDESE).

Travaux pratiques

Analyser un document unique, un rapport annuel et un programme annuel de prévention des risques professionnels.

9 Élaborer le plan d'action du CSE

- Déterminer les axes de travail et les priorités.
- Construire la feuille de route du CSE en matière de SSCT.
- Recenser les facteurs clés de réussite.

Travaux pratiques

Construction de son plan d'action.

Dates et lieux

CLASSE À DISTANCE

2026 : 22 juin, 14 sep., 7 déc.

PARIS LA DÉFENSE

2026 : 15 juin, 7 sep., 30 nov.

LILLE

2026 : 22 juin, 14 sep., 7 déc.